

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi



CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à		Départs de		Arrivées à		Arrivées à		Arrivées à							
CAHORS		CAHORS		LIBOS		VILLENEUVE-SUR-LOT		AGEN		PÉRIGUEUX		BORDEAUX		PARIS	
15 h 16 ^m matin.	0 » 0 » soir.	5 h. » ^m matin.	1 » 40 » soir.	6 h. 49 ^m matin.	2 » 51 » soir.	10 h. 12 ^m matin.	3 » 56 » soir.	8 h. 23 ^m matin.	4 » 22 » soir.	10 h. 40 ^m matin.	5 » 51 » soir.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.	4 » 39 » »	2 » 48 » soir.
11 1 » » »		5 » 40 » »		7 » 34 » »		8 » 46 » »		9 » 28 » »		10 » 55 » »		10 h. 33 — 11 h. 22 soir.			

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 1^{er} Mai.

On sait que, depuis quelque temps, la politique de la République française s'est modifiée. On sait aussi que ce changement est attribué, en partie, à l'abstention de M. Gambetta qui, devenu président de la Chambre des députés, ne pouvait plus prendre part à la direction et à la rédaction de la République.

La polémique survenue entre cette feuille et le Journal des Débats est intéressante à plus d'un titre.

La République française a été assez vive dans les lignes suivantes :

Les écrivains auxquels nous répondons en ce moment ne sont-ils pas absolument réfractaires aux idées populaires, n'ont-ils pas comme une répugnance involontaire pour toutes les solutions démocratiques ? Dans les questions essentielles qui, depuis le 31 janvier, ont divisé l'opinion, comment se sont-ils prononcés ? Toujours dans le sens le plus restrictif. A côté d'eux, il est vrai, et dans leur journal même, des opinions beaucoup plus rapprochées de celles que nous soutenons ici, ont été souvent défendues. Mais c'est justement là ce qui nous paraît le plus étrange, car, ayant la prétention d'exprimer l'opinion d'une fraction importante de la population, ils ne semblent même pas représenter l'opinion vraie du journal dans lequel ils écrivent. Cela est surtout frappant pour le Journal des Débats, qui a ses aliénances de républicanisme à haute dose et de passion réactionnaire.

Le Journal des Débats a répondu en ces termes :

La République a été fondée, défendue, soutenue par les conservateurs, et elle sera solide comme le roc tant que les conservateurs lui resteront fidèles, ou plutôt tant qu'elle restera fidèle aux conservateurs. Mais le jour où ceux-ci seraient relégués ou se retireraient eux-mêmes à l'arrière-garde ; le jour où nous ne verrions plus dans l'arène des partis que les opportunistes de la République française et les radicaux de la Marseillaise, les premiers sans opinion avouée ni programme arrêté et les seconds sans prudence ni ménagements, alors nous nous prendrions à craindre pour la République. Nous ne sommes pas de ceux qui méprisent l'histoire, ou qui la refont à leur fantaisie. Les mêmes situations amèneront toujours, sous des formes nouvelles, des résultats analogues. La logique des faits se moque éternellement des hommes qui prétendent la plier à leurs petits calculs, et elle inflige les plus cruels démentis à leur confiance en eux-mêmes. C'est pourquoi lorsque la République française nous a donné notre congé et qu'elle s'est écriée d'un ton superbe : « Moi ! Moi ! dis-je, et c'est assez ! » nous avons admiré comme il convient cette belle assurance, cette noble attitude, mais nous nous sommes demandé aussitôt si, en effet, c'était assez et si nous pouvions nous croiser les bras comme des ouvriers fatigués qui se remettent à d'autres du soin de continuer et d'achever la tâche commune.

Sur ce point, la République française ne nous a pas rassurés autant que nous l'aurions voulu. Elle nous a reproché d'avoir quelque fois deux avis sur une même question ; mais elle ne s'est pas disculpée du reproche de n'en exprimer aucun pour son compte. Entre deux avis un lecteur intelligent peut choisir, et, au total, nous n'avons pas la prétention vaniteuse de créer l'opinion, mais seulement de l'éclairer. Or il n'y a rien, au contraire, le lecteur perd son temps et l'opinion cherche en vain la moindre lumière.

Revenons à l'affaire Blanqui puisqu'elle nous a déjà servi d'exemple. Est-il vrai, oui ou non, que l'esprit public a été, non pas inquiet si l'on veut, mais agité, non pas préoccupé mais au moins très-occupé de cette affaire ? Seul de tous les journaux, la République française a paru ne pas en comprendre la gravité ou l'intérêt. Tous les autres ont eu un

avis sur la candidature de M. Blanqui ; elle seule n'en a eu aucun. M. Blanqui est arrivé bon ou mauvais premier dans la course électorale : les uns soutiennent que la Chambre doit le valider, et les autres l'invalider. Seule, la République française a gardé un mutisme complet. Nous avons pris la liberté grande de lui demander son sentiment ; elle s'est tue, ou plutôt elle nous a raconté à sa manière l'histoire de 1848.

Mon Dieu ! chacun a le droit de se taire lorsqu'il ne sait que dire, et nous sommes plus disposés à reconnaître le droit au silence que le droit au travail ; mais ce qui nous semble excessif c'est qu'on veuille que nous nous taisions parce qu'on n'a rien à dire soi-même, et que nous passions à l'arrière-garde alors qu'on ne sait quelle contenance prendre au premier rang. Nous sommes timides, hésitants, perplexes, soit ! Mais qu'êtes-vous donc ? Oh ! nous savons toute votre opinion sur les comités catholiques et sur l'abominable danger dont ils menacent la société moderne, bien que vous n'avez peut-être pas encore achevé la grandissime étude que vous avez entreprise sur la matière ; mais de Blanqui, que pensez-vous ? Faut-il le valider, oui ou non ? Nous sommes indiscrets, nous le sentons bien ; dorénavant nous ne vous demanderons plus ce que vous pensez de Blanqui ; mais alors laissez-nous parler, laissez-nous agir, et ne nous condamnez pas à jouer dans l'armée républicaine le rôle d'une compagnie de dépôt.

Il est un point de son article dans lequel la République française prétend sans doute nous embarrasser beaucoup ; on nous reproche certaines dissonances ; on dit, par exemple, que tel jour nous avons combattu les lois Ferry et que tel autre jour, et constamment depuis, nous les avons défendues. Cela est vrai, nous ne nierons pas l'évidence ; mais ce qu'on nous permettra de nier, c'est que ces contradictions aient jeté le moindre doute sur la politique du journal. Ce qui fait le charme de cette maison des Débats et ce qui retient d'une attache si forte ceux qui ont en l'avantage d'y être une fois admis, c'est qu'en entrant on n'endosse pas nécessairement un uniforme où tout se ressemble, même les boutons. Si nous avons cru à l'union des gauches, à la possibilité de vivre ensemble et de travailler à une œuvre commune avec des opinions légèrement différentes sur les détails, c'est que ce phénomène est réalisé chez nous. Ce journal était une république avant d'être républicain.

Nous aurions pu céder à l'invitation de ceux qui nous engageaient à nous replier modestement vers les ambulances de l'armée républicaine, si nous avions cru que les héros qui aspirent à diriger nos destinées avaient un but précis, un programme arrêté, enfin toutes les qualités de courage ou de tactique qui pouvaient nous faire oublier leur petit nombre. Mais rien de tout cela ! Nous les voyons déjà aux prises avec les radicaux plus avancés, et ils ne savent que faire, que dire, que résoudre. Dès lors, nous ne craignons pas de le déclarer, ils ne sont pas mûrs pour le gouvernement. Qu'ils le prennent pourtant s'ils le veulent, nous les jugerons par leurs actes après les avoir jugés par leurs défaillances d'opinion préalable.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des suites de cette polémique, si elle continue. L'approche de la réunion des Chambres lui donne, en effet, une assez grande signification à cause des bruits répandus sur des remaniements ministériels.

REVUE DES JOURNAUX

National.

La session des conseils généraux vient de donner lieu dans la Haute-Saône, à un incident qui a vivement ému le département.

Dans la séance du 23 avril, comme le conseil venait de voter une subvention de 1,500 fr.

pour la construction d'un pont dans la petite commune de Vandelans, M. Boisseaux, conseiller général du canton de Rioz, nommé jadis conseiller référendaire à la Cour des comptes par la toute-puissante intervention de la princesse Mathilde, et l'une des colonnes du parti bonapartiste dans la Haute-Saône, se lève et interpelle violemment le préfet, M. Bertereau :

« Le conseil général, lui dit-il, vous avait chargé, l'an dernier, d'écrire au ministre de l'intérieur pour lui demander un secours, destiné à la construction du pont de Vandelans. Ce secours a été refusé. Or, je suis allé au ministère, et j'ai pris copie des principaux passages de la lettre écrite par vous au ministre. Les voici textuellement : « Monsieur le ministre, j'ai l'honneur de vous adresser copie d'une délibération prise par le conseil général, à l'effet d'obtenir, etc... Je n'ai rien à ajouter à cette délibération... N'ayant pas pris l'initiative de la demande, je n'ai ni à l'appuyer ni à la combattre, etc. »

« C'est ainsi, continue M. Boisseaux que vous avez trompé la confiance que le conseil général mettait en vous. Votre conduite est inqualifiable. Voilà donc votre dévouement aux intérêts du département ; voilà la foi que nous devons avoir en vos promesses ! Pauvres communes, en quelles mains sont tombés vos intérêts ! »

Ces paroles enflammées provoquent une vive agitation dans l'assemblée. Des reproches sévères, presque des injures, sont adressées au préfet, coupable d'avoir indignement desservi les intérêts qu'il avait mission de défendre. Enfin, quand l'émotion est un peu calmée et le silence rétabli, M. Bertereau demande la parole, et donne lecture de sa lettre, abominablement tronquée par M. Boisseaux. En voici le texte exact et complet :

Vesoul, le 17 septembre 1878.

M. le ministre de l'intérieur, à Paris.

J'ai l'honneur de vous adresser copie de la délibération prise par le conseil général de la Haute-Saône, dans sa séance du 23 août dernier, au sujet de la construction du pont sur l'Ognon à Vandelans.

Je n'ai rien à ajouter à cette délibération pour laquelle je n'ai pris aucune initiative, en raison de ce que j'ignorais l'existence du crédit de secours dont elle fait mention.

Pour le même motif, je n'ai pas eu à appuyer ou à combattre la proposition qui l'a fait naître ; je me borne de vous transmettre cette délibération en vous priant de vouloir bien y donner telle suite que vous jugerez convenable.

Ensuite d'une entente intervenue entre les départements du Doubs et de la Haute-Saône, intéressés à la construction du pont dont il s'agit, le Doubs s'est engagé à payer la moitié de la dépense, mais sous réserve qu'elle n'excéderait pas 50,000 francs.

Le service vicinal de la Haute-Saône a adressé deux projets distincts que vous trouverez ci-joints, l'un se composant de 5 arches de 40 mètres d'ouverture et l'autre de 5 arches de 12 mètres.

Pour le premier, on resterait dans les limites du crédit consenti par le Doubs, tandis que l'exécution du deuxième porterait la dépense à 53,085 francs.

Ce deuxième projet présentant de sérieux avantages sur l'autre, au point de vue de l'écoulement des eaux, le conseil général l'a adopté, et demande à cet effet à l'Etat un secours pour

faire face au surcroît des dépenses.
Je suis, etc.

Le préfet,
E. BERTEREAU.

A peine M. Bertereau a-t-il achevée la lecture de sa lettre, si odieusement falsifiée par son interpellateur, qu'une indignation véhémentement éclate sur tous les bancs et que ceux-mêmes des conseillers qui blâmaient tout-à-l'heure la conduite du préfet sont les premiers à qualifier, dans les termes les plus durs et les plus mérités, l'escobarderie de M. Boisseaux. Ce dernier, atterré, balbutie qu'il a été de bonne foi, que la lettre du préfet n'était pas au dossier ; que les phrases par lui citées n'ont pas été copiées, mais écrites de mémoire. D'où l'on voit que notre homme croyait la lettre disparue, égarée, et qu'il avait profité de cette circonstance pour la dénaturer entièrement.

Ajoutons que pas un membre ne s'est levé pour prendre la défense de M. Boisseaux, et que le conseil a immédiatement voté l'insertion des deux lettres au procès-verbal.

Il y a lieu de s'étonner qu'au ministère de l'intérieur les bureaux commettent des indiscretions, qui peuvent ainsi servir les menées des pires ennemis de la République. On se demande, enfin, après un pareil scandale, quelles mesures M. le ministre des finances va prendre vis-à-vis de ce conseiller à la Cour des comptes, de ce fonctionnaire, de ce magistrat, convaincu d'un acte de déloyauté aussi criant. En tous cas, on peut être sûr que M. Boisseaux a porté un coup mortel à la réaction, dans la Haute-Saône. Un parti qui emploie de si tristes armes, est un parti jugé et condamné par toutes les consciences honnêtes.

Soleil.

Un des hauts fonctionnaires de l'Université disait tout récemment que, dans son opinion, le système qui aurait les meilleurs résultats pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse, ce serait celui dont le collège de Stanislas donne l'idée la plus complète. Il indiquait par là que ce qui serait préférable, ce serait des lycées, établissements scolaires de l'Etat, avec un personnel dirigeant et enseignant ecclésiastique.

Celui qui s'exprimait ainsi est loin d'être un cléricale. C'est un universitaire éminent qui possède au suprême degré ce que l'on appelle l'esprit de corps. Son langage n'était donc pas celui de la passion, il était celui de l'expérience, et, nous devons le reconnaître, celui de la vérité.

D'où vient, en effet, la préférence marquée qu'ont beaucoup de pères de famille pour les collèges dont le personnel dirigeant et enseignant appartient à une congrégation religieuse. Elle vient, sans doute, en partie, de la certitude qu'ils ont que, dans ces collèges, leurs enfants sont élevés dans des sentiments catholiques.

Mais il y a encore un autre motif sérieux à cette préférence. C'est que dans les établissements congréganistes, le personnel dirigeant et enseignant a, pour les enfants confiés à ses soins, une sollicitude toute paternelle. Il s'en occupe généralement davantage qu'on ne le fait dans les établissements universitaires.

La cause de cette différence est toute simple. Elle est tout entière dans l'opposition qui existe entre la situation des maîtres d'études des établissements universitaires et la situation des maîtres d'études des établissements congréganistes.

Ceux-ci, détachés de tout lien, dégagés de tout souci, soumis à la règle de l'ordre, à la discipline de l'association, se consacrent tout entiers à leurs fonctions, sans autre préoccupation que celle de remplir leur devoir, et, étant sans regret comme

sans désir temporel, ils donnent, avec une complète abnégation, tout leur temps, tous leurs soins, tout leur cœur aux élèves placés sous leur surveillance directe.

Dans les lycées, rien de semblable. Là, il existe une déplorable tradition, c'est que la situation de maître d'études est une situation toujours sacrifiée. Ceux qui l'acceptent, par nécessité, s'ils se sentent au-dessus d'elle, n'aspirent qu'à en sortir, et, s'ils doivent se résigner à la garder, ce sont des mécontents à perpétuité.

L'homme déçu, à tort ou à raison, dans son ambition, ou mécontent de sa situation, est incapable de dévouement. Aussi, les maîtres d'études des établissements universitaires sont-ils loin d'avoir pour les jeunes élèves, au milieu desquels ils vivent, les mêmes soins paternels.

Il y aurait là une réforme utile à faire, ce serait de relever dans les écoles de l'Etat la situation de maîtres d'études, de façon à y retenir plus aisément des membres de l'Université aptes à remplir ces fonctions avec plus d'intelligence et de sollicitude, ce serait peut-être de les offrir, comme stimulant, comme encouragement, en perspective, à des instituteurs primaires distingués, qui y verraient leur bâton de maréchal de France.

C'est un principe connu qu'on ne fait du zèle et du dévouement que dans les situations qu'on tient à garder, qu'on ne remplit bien que les fonctions qu'on aime. L'Université a trop oublié ce principe pour ses maîtres d'études. Il lui sera facile, si elle le veut, de réparer cette faute.

Ce n'est pas par des lois restrictives de la liberté de l'enseignement, que l'Université doit s'efforcer de maintenir son influence et son autorité, c'est en réformant ce qu'elle a de défectueux, c'est en améliorant ses méthodes scolastiques, c'est en offrant aux familles, pour l'éducation des enfants, les mêmes garanties d'éducation chrétienne et de sollicitude paternelle que les congrégations religieuses.

INFORMATIONS

Le Journal officiel constate que MM. Amédée Le Faure, Niel, Rivière, Deniau, Belon, Diancourt et Godelle ont été nommés députés le 20 avril par les arrondissements suivants: 2^e circonscription d'Aubusson, Muret, Tours, Blois, Florac, Reins et 8^e arrondissement de Paris.

Il est muet sur l'élection de la Gironde.

Le Moniteur universel annonce que les trois cours du Nord seraient sur le point de tomber d'accord au sujet d'une démarche commune auprès des autres puissances, tendant à faire rentrer, au point de vue du droit des gens, dans la catégorie des crimes de droit commun les attentats, ainsi que les complots contre l'ordre social.

LE CRIME DE MONTREUIL

On croit avoir les preuves convaincantes de l'existence d'une véritable bande, dont auraient fait partie Pierre Gille et Emile Abadie, bande qui aurait commis de nombreux méfaits, non-seulement à Montreuil, mais encore en d'autres parties de la banlieue parisienne, si ce n'est à Paris même.

Le service de sûreté a arrêté trois gamins de

treize, quatorze et dix-neuf ans, vauriens de la pire espèce. Ils répondent aux sobriquets harmonieux de la Souris, Pipi, et Jean-Jean.

Ce sont les complices d'Abadie pour un vol dans un lavoir. Car il est bon de dire qu'il y a quelque temps, Gille et Abadie avaient commis une tentative de vol avec effraction, au lavoir Jumier, 14, rue du Pré, à Montreuil. Abadie, qui fait tous les métiers, avait été employé quelques jours chez M. Jumier, et il avait indiqué « le nid » à son camarade. Ils ne purent trouver que 8 francs. Mais, en se retirant, ils laissèrent deux marteaux à la porte, et se sont ces marteaux qui intriquent la justice, car ils font penser au crime de la rue Fontaine. Il est vrai que Gille dit que les marteaux n'étaient destinés qu'à briser les serrures.

Or, dans les constatations, on a acquis la certitude qu'il y avait plus de deux personnes à ce vol. Les recherches ont amené l'arrestation de Jean-Jean, Pipi et la Souris.

Les deux plus jeunes étaient là, paraît-il, surtout pour faire leur éducation. C'étaient des élèves qu'on initiait au vol, en attendant qu'ils fussent mûrs pour l'assassinat !

De minutieuses recherches faites dans le canal Saint-Martin pour retrouver les objets jetés par Abadie ont réussi.

Au moment où les magistrats quittaient la place de la Bastille, le plongeur venait de trouver un porte-monnaie. On le fit aussitôt passer à M. Macé. Gille était près de lui entre deux agents. « Tiens, s'écria-t-il, le porte-monnaie de la femme. »

Gille jusqu'à ce moment, n'avait pas parlé de ce porte-monnaie; aussi, ayant imprudemment laissé échapper cette exclamation, lui fallut-il donner des explications. Il raconta alors à M. Macé qu'une fois le crime commis il avait, avec Abadie, pris le tramway, venant à la Bastille; que pendant le trajet ils avaient partagé l'argent, et qu'en descendant du tramway, Abadie avait lancé le porte-monnaie dans le canal.

Un agent fut immédiatement envoyé avec ce porte-monnaie pour le faire voir au mari de la victime, qui le reconnut pour celui que sa femme avait l'habitude de porter avec elle.

Les assassins n'ont pas encore été conduits, pour les confrontations, à Montreuil, l'affaire entrant chaque jour dans une nouvelle phase; on attend que toutes les enquêtes ordonnées sur les faits nouveaux relevés par l'instruction soient terminées pour ne plus former qu'une seule affaire qui semble de voir prendre des proportions considérables.

Abadie continue à protester de son innocence avec une grande énergie.

Le plongeur de service vendredi étant fatigué, il fallut songer à le remplacer. C'est un agent de de la sûreté, nommé Rossignol, qui s'offrit pour endosser le scaphandre. Quelques minutes après, l'agent était au fond de l'eau, et, sans discontinuer, envoyait une foule d'objets par la corde de communication.

Enfin, à six heures moins un quart, l'agent demanda à remonter; il venait de faire une trouvaille importante et tenait à la remettre lui-même. Il avait à la main un couteau que M. Dulac s'empressa d'examiner. C'était bien un des couteaux désignés par Gille, portant sur la lame très-large et fraîchement affilée, cette inscription anglaise: *Caststeel Verrantea*. Dans le manche en bois noir était incrustée la lettre H. Cette arme fut envoyée sur-le-champ à M. Bresselles, juge d'instruction.

On a parlé de l'arrestation d'un nommé K..., qui serait un des complices de Gille et d'Abadie. Cet individu est bien sous les verrous, mais il a été arrêté huit jours avant les deux assassins, et par conséquent avant le crime.

Il y a quelque temps, pendant l'enquête ouverte au sujet du crime de la rue Fontaine-Saint-Georges, un garçon charcutier avait déclaré avoir vu dans la boutique de M^{me} Joubert un individu blond occupé à fouiller dans le comptoir.

Les photographies de Gille et Abadie lui ont été présentées, mais il n'a nullement affirmé reconnaître l'un ou l'autre des inculpés; il s'est borné à dire qu'il y avait bien une certaine ressemblance, mais que les vêtements n'étaient pas ceux portés par l'individu qu'il avait vu dans la boutique de la rue Fontaine.

**

Les journaux de Paris apportent à l'instant de nouveaux renseignements.

Emile Abadie, a fait des aveux complets à M. Bresselles, juge d'instruction. Celui-ci, qui avait fait amener l'inculpé dans son cabinet, lui demanda de lui raconter la scène du crime. Abadie essaya encore une fois de protester de son innocence, mais quand on lui présenta le couteau qui avait servi au meurtre, il pâlit et se décida à entrer dans la voie des aveux, relativement au meurtre de M^{me} Bassengeaud, et il raconta alors les rapports qu'il avait eus avec cette femme.

— J'avais remarqué, ajouta-t-il, qu'elle avait quelques économies placées dans un des tiroirs de sa commode. L'idée me vint de m'en emparer; mais comment faire. La vieille avait l'œil et on ne pouvait facilement les lui voler. Je résolus donc de la tuer, il y a quinze jours de cela. Mais commettre le crime seul, cela m'était complètement impossible. Je cherchais un complice.

Un matin, je retrouvai un de mes amis, Gille, avec qui j'avais déjà commis plusieurs vols et qui avait été pendant quelque temps détenu avec moi à la Santé.

Je le rencontrai à la porte d'un restaurateur du boulevard, chez qui les malheureux trouvent, le matin, une soupe qui leur est offerte gratuitement. Il n'était pas heureux et ne travaillait pas. En deux mots, je lui expliquai l'affaire. Il ne fit aucune difficulté pour m'aider. Seulement, il ne voulut pas se charger de la tuer.

— Pendant que tu feras son affaire, me dit-il, je m'emparerai de tout l'argent. Tu verras

si je sais vider les armoires.

Après avoir raconté le crime dans les mêmes termes à peu près que Gille, son complice, il a nié toute participation aux autres affaires dont on pourrait l'accuser, après quoi il a été reconduit à Mazas, d'où il sera sans doute extrait, vers le milieu de la semaine, pour aller faire à Montreuil, avec son complice et sous l'œil du magistrat, la figuration de la scène criminelle.

CHRONIQUE LOCALE

Dans la séance du 19 avril, la Société agricole du Lot, a émis à l'unanimité le vœu que les traités de commerce soient renouvelés dans le sens du libre-échange.

Que les pouvoirs publics diminuent les impôts de consommation qui frappent en France la plupart des produits agricoles et notamment les vins.

Nous donnerons le compte rendu de cette séance dans notre prochain numéro.

Les territoriaux, qui faisaient leurs 13 jours dans le 7^e de ligne, ont été désarmés mardi et renvoyés dans leurs foyers.

Par décision de M. le ministre de l'agriculture et du commerce, en date du 10 avril 1879, les balances ordinaires à bras égaux sont seules admissibles dans les étalons des communes. Les fléaux de ses balances devront avoir, savoir:

- 1^o Pour la balance de 20 kilogrammes, une longueur minimum de 0 m. 60 c.;
- 2^o Pour la balance de 200 grammes, une longueur minimum de 0 m. 22 c.

Les communes pourront, en outre, si elles le désirent, remplacer la balance de 200 grammes par une balance de la portée de 500 grammes; dans ce cas, le fléau de cette dernière balance devra avoir une longueur minimum de centimètres.

On nous écrit de Glanes :

MM. Bénéchie, Challong, de la Roussille, Lacroix, Laroche et Sauret, propriétaires à Glanes, ont obtenu une mention honorable pour les vins qu'ils ont exposés, collectivement, à l'Exposition de Paris.

AGRICULTURE.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce a prononcé à la séance d'ouverture de la réunion annuelle de la Société d'agriculture de France un excellent discours. Il a été naturellement amené à demander à la Société son concours dans l'étude de la question si délicate et si intéressante de la législation douanière en ce qui concerne les produits agricoles.

Les plaintes retentissantes des agriculteurs cruellement atteints par deux récoltes au moins médiocres ne pouvaient laisser insensible le ministre de l'agriculture. Mais, d'autre part,

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

1^{er} Mai 1879. (46)

Correspondance Littéraire AD FAVRE.

LE

CHASSEUR DE PANTHÈRES

PAR ERNEST CAPENDU.

XVI

LES SAUTERELLES.

— M. de Villeneuve! dit encore M. Lerno, en regardant son second cavalier, son second sauveur.

— Couvrez-vous d'un burnous! prenez un turban! dépouillez ces cadavres! cria Abou'l-Abbas. Et bénissez les sauterelles, car, sans elles, vous étiez perdu! Vous saurez tout! A cheval, vite! A Damas!

Des gerbes de flammes s'élevaient au-dessus des remparts de la belle cité, et le bruit incessant de la fusillade se mêlait à des vociférations de démons.

« Oh! Deir-el Kamar! » murmura Henri en fermant les yeux comme pour se soustraire à ce ter-

rible spectacle qui lui rappelait de si poignants souvenirs.

Abou'l-Abbas l'entraînait...

XVII

LES MASSACRES A DAMAS.

Ce jour-là, jour de sang et d'ignominie, c'était le 9 juillet 1860, et la chrétienté entière gardera mémoire de cette date fatale toute imprégnée de crimes; ce jour-là, en Europe, nous étions calmes et paisibles, vivant heureux et en paix, ce jour-là les plaisirs offraient, comme de coutume, leurs attraits enivrants, et à quelques centaines de lieues de nous cependant, éclairées par ce même soleil qui brillait au-dessus de nos têtes, s'accomplissaient, de l'autre côté de la Méditerranée, les plus horribles iniquités.

Des Druses, des êtres faits de chair et d'os comme les autres hommes, des créatures douées de la faculté de sentir et de comprendre, faisaient descendre l'échelle humaine à un degré au-dessous de la brute carnassière et vorace.

En présence de pareils faits, on est tenté de se demander si l'homme est réellement une créature intelligente, et s'il a bien marqué sa place en se mettant à la tête de la création, au-dessus du tigre, du chacal et de la hyène!

Et dire qu'à l'heure-même où j'écris ces lignes, il s'élève des voix pour plaider la cause des monstres assassins, que des hommes faisant partie d'une société civilisée implorant l'humanité en faveur de ces sauvages féroces qui n'ont même pas l'excuse qu'a

le stupide habitant de l'Océanie, car celui-là a toujours vécu seul, séparé des autres hommes, loin de la lumière de la société, et les autres côtoient la civilisation depuis des siècles.

Mais si l'on défend les Druses, pourquoi ne pas défendre aussi les serpents et les requins? Pourquoi donner des prisons à ceux qui détruisent les animaux dangereux et destructeurs? Fait-on le procès au vautour avant de lui envoyer une balle?

Il y a là-bas, sur la terre sainte, les mânes de quinze mille Maronites qui crient vengeance, et si la première loi de la civilisation est l'humanité, la seconde doit être la justice pour tous et la punition du crime!

Quelle plume, quel crayon pourraient décrire ces scènes horribles? Quelles expressions forger pour peindre ces orgies sanglantes? De tels passages de l'histoire devraient être écrits avec du sang pour frapper d'épouvante les générations à venir et rendre impossible le retour de semblables forfaits.

Damas, belle et riante fille de la splendide Syrie! Damas! diamant le plus pur de la couronne asiatique, quel ignoble linceul n'a-t-on pas jeté sur toi durant ces journées des 9, 10, 11, 12, et 13 juillet! Quel spectacle que celui qu'offraient cette cité tout à l'heure si riche et si splendide, ces rues où s'épanchaient les caravanes orientales, où passaient ces femmes voilées, mystérieuses fleurs dont l'éclat se devine au parfum, où marchaient gravement ces hommes aux vêtements constellés d'or, cette population, une heure plus tôt florissante et paisiblement animée, quel spectacle maintenant que celui de ces maisons enflammées et croulantes, de ces rues pavées de cadavres noyés dans leur sang, de ces

malheureux fuyant de tous côtés et ne trouvant partout que la mort et la destruction!

Que sont auprès de cela les guerres féroces du moyen âge, dont rougit notre civilisation moderne?

Depuis longtemps déjà, depuis que les massacres avaient éclaté dans la montagne, les bruits les plus alarmants couraient dans Damas. Les massacres commencés un mois plus tôt par Akmed-Pacha, le gouverneur turc de Damas, devaient éclater déjà le 18 juillet, mais Abd-el-Kader avait deviné la trame horrible et il avait acheté douze cents fusils, il avait armé ses Algériens, et sa ferme contenance en avait imposé aux monstres. Les massacres avaient été remis. Akmed-Pacha (qui le croirait?) avait reçu une éducation européenne.

Il avait été élevé à Paris et il avait passé deux années de sa jeunesse à Vienne! Les bienfaits de la civilisation sont-ils donc impuissants sur ces natures féroces?

Akmed-Pacha se replia sur lui-même, comme un tigre lâche qui fait patte de velours devant le lion, et attendit; mais il continua, dans l'ombre, à nouer habilement un à un tous les fils de son infâme intrigue.

Sous prétexte de veiller à la sûreté de la ville et de la mettre en état de défense contre les Druses, il fit une levée de soldats, il les choisit dans l'écumaine de la société musulmane, et il donna à chaque chef civil de Damas une centaine de ces bandits qui, au moment venu, devaient être les plus féroces parmi les assassins.

(A suivre).

le membre d'un gouvernement qui a la charge des intérêts généraux du pays est obligé de tenir un grand compte de considérations d'un autre ordre, mais qui n'en sont pas moins capitales.

Assurément, quand le prix des céréales n'est plus rémunérateur, il en résulte de grandes souffrances pour le producteur agricole; mais quelle perturbation des années de disette ne jettent-elles pas dans la nation tout entière! et lorsqu'on peut éviter une pareille calamité, n'est-il pas certain qu'on aurait tort de se plaindre, quel que soit le prix dont ce bienfait est payé.

Ce que M. le ministre a dit des variations extrêmes du prix des céréales sous le régime de l'écobelle mobile n'a pas besoin d'être prouvé par des documents. La suppression de ce régime n'est pas assez ancienne pour que les souvenirs personnels ne suffisent pas à confirmer son affirmation. Cela prouve seulement que l'agriculture, comme l'industrie, a parfois à subir des crises dues à des causes qui, pour l'agriculture particulièrement, sont presque toujours accidentelles. Il se produit un manque d'équilibre entre la production et la consommation, et pendant un certain nombre d'années il en résulte un malaise sérieux, tantôt pour le consommateur, tantôt pour le producteur. Puis, peu à peu, après des oscillations plus ou moins nombreuses, l'équilibre se rétablit. Il est même rare que par certains côtés ces crises ne profitent point soit à l'industrie, soit à l'agriculture, car elles tendent à amener le perfectionnement des méthodes agricoles et de l'outillage industriel.

Les paroles de M. le ministre de l'agriculture, qui a envisagé virilement cette situation sans en dissimuler la gravité, et aussi sans consentir à la faire plus menaçante qu'elle n'est en réalité, sont de nature à faire non pas seulement sur la Société nationale d'agriculture de France mais bien sur le pays agricole la meilleure impression. On y trouve le témoignage que le gouvernement républicain ne négligera aucun effort pour donner à l'agriculture les moyens de vivre et de lutter avantageusement avec la concurrence étrangère.

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Lycée de Cahors.

Mathématiques préparatoires.

- Version latine. — 1^{er} Sentenac; 2^e Crayssac.
- Rhétorique.
- id. — 1^{er} Parvieux; 2^e Lanteirès, M. Seconde.
- id. — 1^{er} Rossignol; 2^e Gatorze. Troisième.
- id. — 1^{er} Bariéty; 2^e Grenat. Quatrième.
- Thème latin. — 1^{er} Mercié, Michel; 2^e Bénech, E., Cinquième.
- id. — 1^{er} Mercié, Maurice; 2^e Arbuys. Sixième.
- id. — 1^{er} Gaston; 2^e Darquier. Septième.
- Orthographe. — 1^{er} Denons; 2^e Marbot. Huitième.
- id. — 1^{er} Pouget; 2^e Bénech, Ernest.
- CLASSE PRIMAIRE. (1^{re} division.)
- Orthographe. — 1^{er} Gratacap; 2^e Vargues. 2^e division.
- id. — 1^{er} Bécays; 2^e Calmels. 3^e division.
- id. — 1^{er} Théron, L.; 2^e Palame, G. 4^e division.
- id. — 1^{er} Moutier; 2^e Salomon.
- Enseignement secondaire spécial.
- 2^e année.
- Orthographe. — 1^{er} Bouloumié; 2^e Mention. 4^e année.
- id. — 1^{er} Labro; 2^e Combebias. (Année préparatoire).
- id. — 1^{er} Bucamp; 2^e Souleilhou.
- Le Proviseur,
VASTIGAR.

On lit dans le Journal d'Agen :

« Lundi dernier, un violent orage s'est abattu sur notre ville. La foudre est, dit-on, tombée dans les environs. Quant à la grêle, elle est tombée en telle abondance qu'il n'y a plus aucune espérance à la récolte de nos arbres fruitiers. C'est un nouveau désastre à ajouter à tous les autres. »

AVIS.

Nous annonçons à nos lecteurs l'arrivée à Cahors de MM. LÉVY, père et fils, Médecins-Dentistes de Paris, visibles à l'hôtel des Ambas-

sadeurs jusqu'au 30 courant.

Pose Dents et Dentiers dans les 24 heures.

Pour la chronique locale, A. Layton.

BULLETIN AGRICOLE

Paris, 30 avril.

Les prix du blé sont restés bien tenus sur les marchés d'hier. On a même constaté, à Bergues, de 25 à 50 c. de hausse par sac. La vente est assez active et les offres généralement peu abondantes. Nous recevons encore, sur les récoltes, beaucoup de plaintes provoquées par la persistance des pluies.

Les affaires avaient, encore hier, passablement d'animation, à Marseille, où le marché a conservé la même fermeté que samedi dernier. A Bordeaux, les transactions restent calmes et les prix sans variation; mais, à Nantes, la hausse fait de nouveaux progrès sur les blés d'Amérique, dont la demande est assez suivie, et qui sont tenus à 26. 75 sur wagon à Saint-Nazaire, avec acheteurs à 26. 50, pour livraison sur mai, juin et juillet prochains; le disponible vaut 26. 75. Les blés de pays sont cotés de 19 à 20. 50, suivant qualité.

Au Havre, nous n'avons pas de changement à constater.

Hier, à Londres, les prix étaient fermement tenus sur les chargements à la côte, mais la demande continuait à manquer d'activité; il y avait quelques acheteurs pour le continent, et une cargaison a été vendue pour cette destination. Sur 27 marchés de l'intérieur dont les avis sont parvenus à Londres dans la journée d'hier, 4 accusent de la fermeté avec tendance à la hausse; 4 des prix bien tenus sans variation; 12 du calme et 7 des prix faiblement tenus tendant plutôt à la baisse.

Hier, à Anvers, les affaires étaient peu animées, et les prix sont restés sans changement sur le froment et le seigle.

Les marchés allemands annoncent de la fermeté.

New-York arrive en hausse de 5 cents par barils sur la farine, au cours de 3 doll. 60 à 3 doll. 80 le baril de 80 kil. ou de 20.45 à 21. 60 les 100 kil. et sans variation sur le froment, coté 1 doll. 13 le bushel ou 16.15 l'hectolitre.

Bar-sur-Aube (Aube), 26 avril.

La semaine a été pluvieuse; il est temps que la chaleur arrive; quelques jours de soleil feraient du bien pour les blés; rien n'est compromis encore, mais il faudrait que le temps se remette au sec.

Arras (Pas-de-Calais), 27 avril.

La culture a hâte de terminer ses semailles d'avoine et commence à semer les betteraves.

Chartres (Eure-et-Loir), 27 avril.

Il pleut toujours; les blés en terre jaunissent et leur aspect n'est pas satisfaisant; on ne peut pas semer les betteraves, et le Perche a encore toutes ses orges à faire.

Compiègne (Oise), 27 avril.

Les blés en terre sont assez beaux; mais il leur faudrait de la chaleur.

Clermont (Oise), 27 avril.

Les pluies de cette semaine retardent beaucoup les travaux des champs. La culture se plaint; les seigles et certains blés laissent à désirer. Dans quelques endroits on a dû retourner pour semer de l'orge ou de l'avoine.

Pithiviers (Loiret), 26 avril.

Les blés en terre, dans certains endroits, souffrent beaucoup du froid et des pluies qui nous arrivent journellement. On attend avec impatience un peu de chaleur. Quant aux mars, ils souffrent moins, mais, dans les endroits mouilleux, où l'on n'a pas pu les faire, il ne faut plus compter rien faire.

Saumur (Maine-et-Loire), 27 avril.

Les renseignements qui nous sont parvenus, hier, sur l'état de notre future récolte en blé, sont de plus en plus défavorables; sous cette température toujours froide et pluvieuse, la plante au lieu de s'améliorer périlite de jour en jour.

Les semailles d'orge et d'avoine de printemps qui ont pu être faites, l'ont été dans de très mauvaises conditions; une grande partie de terres n'ont pu être ensemencées par suite de la trop grande humidité, et dans celles qui ont pu l'être le grain a noyé et pourri dans la majeure partie au moment où la germination s'est opérée. Ces récoltes seront d'une minime importance.

Les dernières gelées de ce mois ont gravement compromis les avoines d'hiver ainsi que les prairies artificielles; aujourd'hui les récoltes sont considérées comme devant être des plus nulles; seules les

vignes n'ont pas eu à souffrir de la rigueur de cette température, par suite de leur végétation qui se trouve en retard.

Vouziers (Ardennes), le 26 avril.

Les pluies continuelles, la température froide que nous subissons donnent beaucoup de craintes à nos cultivateurs.

Les blés en terre, qui étaient très beaux il y a quelque temps, vont encore être accablés par les herbes parasites, comme l'an dernier.

Les semis du printemps sont à peu près terminés et dans d'assez bonnes conditions. Le beau temps nécessaire est espéré.

Namur (Belgique), 26 avril.

Nous continuons à avoir un temps variable et froid qui inspire des craintes aux cultivateurs sur les ensemencements faits et à faire.

Mercuriale de Cahors.

BOULANGERIE.			
Pain, 1 ^{re} qualité (le k.)	0,35	1/2
id. 2 ^e id.	0,35	
id. 3 ^e id.	0,33	
BOUCHERIE.			
Bœuf (le kil.)	1 ^{re} catégorie	1,80
	2 ^e id.	1,70
	3 ^e id.	1,00
Veau id.	1 ^{re} id.	2,60
	2 ^e id.	2,00
	3 ^e id.	1,90
Mouton id.	1 ^{re} id.	2,00
	2 ^e id.	1,90
	3 ^e id.	1,80

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 29 avril.

M. Albert Grévy a débarqué hier matin à Alger avec le général Saussier. Le nouveau gouverneur a été reçu au débarcadère par toutes les autorités d'Alger et d'Oran. Le maire d'Alger a prononcé une allocution. « Enfin, a-t-il dit, nous sommes en présence d'un chef républicain. Nous aurons pour vous un double dévouement, un dévouement pour vos idées politiques, un dévouement pour votre personne. La population entière accueille avec confiance le régime nouveau. » Le maire a salué ensuite en la personne du général Saussier l'élé du pouvoir civil. M. Albert Grévy, visiblement ému, a prononcé quelques paroles de remerciement, affirmant avec énergie que son arrivée inaugurerait un régime nouveau, le régime civil, tâche difficile à laquelle il apporterait un dévouement complet. Le général Saussier a également répondu en quelques mots au maire d'Alger. Après quoi M. Albert Grévy et le général Saussier se sont rendus au palais du gouvernement au milieu des acclamations de la foule qui se pressait sur leur passage.

Paris, 29 avril.

On annonce la mort du général Douay (Félix), inspecteur général de l'armée.

C'est une grande perte pour notre pays.

Relativement jeune, — il n'avait que soixante-et-un ans — plein de vigueur et d'entrain, sa perte sera cruellement ressentie par tous ceux qui s'intéressent aux progrès de notre armée.

Madrid, 29 avril.

La princesse Christine est morte hier soir, à trois heures.

Le roi part aujourd'hui pour Séville.

Une dépêche de Tirnova annonce que le prince de Battemberg a été nommé prince de Bulgarie sous le nom d'Alexandre 1^{er}.

Bourse de Paris

Cours du 4^{er} Mai

Rente 3 p. %	79	15
— 3 p. % amortissable	81	30
— 4 1/2 p. %	109	15
— 5 p. %	115	60

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 30 avril	CLOTURE précédente
Banque de France	3.037 50	3.030 »
Crédit foncier	760 »	750 »
Orléans-Actions	1.173 »	1.163 75
Orléans-Obligations	379 15	379 »
Suez	743 »	740 »
Italien 5 %	78 40	78 65

Marché aux Bestiaux de La Villette.

Paris, 29 avril.

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	2.602	1.987	1.35 à 1.80
Vaches.	828	498	1.10 à 1.68
Taureaux.	405	96	1.25 à 1.58
Veaux.	693	598	1.64 à 2.34
Moutons.	14.152	13.981	1.75 à 2.04
Porcs.	1.897	1.720	1.20 à 1.36

Récompenses à plusieurs expositions

DEMANDEZ PARTOUT

la

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE

QUI A OBTENU UNE

MÉDAILLE D'OR

à l'Exposition universelle de 1878. Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le SIROP DE PIN, dont elle renferme les principes actifs.

Fourgeaud et Lacoste, inventeurs et fabricants à Périgueux.

Dépôts dans les principaux établissements.

LE MUSÉE DU LOUVRE

Publication Artistique (1).

Le Louvre renferme des richesses véritables et précieuses, un nombre important de chefs-d'œuvres incontestables qu'un éditeur a réunis en une magnifique collection de gravures au burin, dont la publication se poursuit depuis deux ans bientôt et dont la cinquante-huitième livraison vient de paraître.

Les cinquante premières gravures forment le premier volume de la plus précieuse publication artistique entreprise à notre époque sous le titre de : Musée du Louvre; les parcourez, les feuilleter c'est faire une excursion dans notre beau Musée, c'est la fleur du Musée du Louvre que reproduit la publication de M. Hermet, ce sont les œuvres maîtresses des grandes écoles et des grands Maîtres qui repassent sous nos yeux. Dans ce premier volume l'Ecole Italienne est magnifiquement représentée : Raphaël d'abord par six œuvres capitales dont deux sont des chefs-d'œuvre qui sont placés au premier rang de son œuvre : La Sainte Famille et la Belle Jardinière. De Léonard de Vinci, il y a son chef-d'œuvre la Joconde, merveille de grâce, d'expression et de beauté qu'il mit quatre ans à faire et à parfaire. Le grand maître de l'Ecole Vénitienne : Le Titien est représenté par un de ses plus beaux ouvrages le Couronnement d'épines; et la Pythonisse d'Étodor nous donne un avant goût du plus illustre des maîtres de l'Ecole Napolitaine Salvator Rosa, le seul même qui ait eu un caractère véritablement original et personnel; enfin, l'élève préféré de Raphaël, Jules Romain est représenté par le Triomphe de Vespasien et de Titus une de ses plus remarquables compositions.

Dix planches sont consacrées aux Ecoles Flamande et Hollandaise. Rubens d'abord, dont on a reproduit la Kermesse, une des œuvres les plus précieuses du maître qui a abordé avec un bonheur égal tous les genres; Van Diek son émule vint ensuite, Van Diek qui l'égale souvent et le surpasse même quelquefois dans le portrait. Le tableau reproduit est le Christ sur les genoux de sa mère une de ses œuvres les plus précieuses. De l'Ecole Flamande, nous trouvons encore : le Roi boit de Iozdacus, Hercule entre le vice et la vertu de Czayer et trois Teniers : un Portrait, un Fumeur et le Joueur de Cornemuse.

On a reproduit de l'Ecole Hollandaise : le Philosophe en contemplation de Rembrandt, la Femme hydrogique et Larracheur de dents, deux chefs-d'œuvre de Gérard Don, ainsi que sa Femme décrochant une volaille; le Bourgeois distribuant le prix de l'Arc de Van der Helst, un Metz et deux Terburg.

L'Ecole Française est représentée par des œuvres de choix, l'Assomption de Poussin, le Christ à la colonne de Lesueur, un paysage de Claude Lorrain représentant une fête villageoise, le Saint-François d'Assises de Lahire, une marine de Joseph Vernet, la Suzanne au bain de Santerre, le Mariage de la Vierge de Van Loo, enfin un paysage de Michalou. La sculpture n'est point négligée et les morceaux reproduits sont de premier ordre : la Vénus de Milo, la Diane de Gabies, Adorante, l'Espérance, la Muse restaurée en fille de Lycopède.

Une notice donnant l'historique de chaque tableau accompagne chaque gravure et leur donne un nouvel attrait.

Avoir le Musée du Louvre chez soi, pouvoir le visiter sans se déranger de son fauteuil, c'est là certainement un avantage qu'un amateur ne saurait dédaigner; mais la publication du Musée du Louvre a un intérêt plus grand encore, suivant nous; c'est d'être un livre qui doit figurer en première ligne dans la bibliothèque dont devraient être pourvues les écoles de dessin qu'on se propose de créer successivement dans tous les grands centres industriels de France; c'est un des plus utiles pour former le goût en plaçant sous les yeux des élèves la reproduction des chefs-d'œuvre de toutes les écoles, les exemples les plus purs du beau et de tous les genres. Le goût ne se forme et ne s'épure que par la vue des chefs-d'œuvres de l'art.

(1) M. F. Hermet, éditeur, passage Dauphine, 7, Paris.

Le **Globe**, organe public républicain, paraîtra à partir du 5 Mai prochain.

Journal quotidien d'informations rapides et universelles comprenant huit pages grand format sans augmentation sur les prix des journaux ordinaires, le **GLOBE** aura un cadre assez complet pour suffire par lui-même à tous les besoins.

Une Société anonyme au capital de deux millions quatre cent mille francs, dont le siège est à Paris, 49 rue de la Victoire s'est constituée pour réaliser cette vaste entreprise qui a pour but d'introduire dans notre pays le type des grands journaux étrangers dont le modèle le plus complet est le **Times**.

Politique intérieure — Nouvelles télégraphiques de l'Étranger et des Départements — Echos du jour, Nouvelles du Monde et des Théâtres — Chronique du sport — Questions militaires — Littérature, Sciences et Beaux-Arts — Compte-rendu complet des tribunaux — etc. etc. Ces matières seront méthodiquement classées de façon à permettre à chaque lecteur de s'arrêter au genre d'informations ou d'appréciations qu'il désire.

Le **GLOBE** paraît tous les matins ; mais une édition du soir permet de recevoir en province le lendemain matin les nouvelles de la Bourse, les informations de la dernière heure et le compte-rendu des Chambres de la veille. — Cette édition sera servie à toute personne qui en fera la demande.

Prix du Numéro : Paris, 15 centimes ; Départements, 20 centimes.

Abonnement :	3 mois.	6 mois.	1 an.
Paris.....	14 f.	28 f.	56 f.
Départements.....	17	34	68
Etranger (Union postale).	56	68	76

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la maison Abel Pilon (A. le Vasseur, gendre et successeur). Cette administration dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner ; le Crédit littéraire et musical présente en effet des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques, littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison le plus complet de ceux qui existent en librairie ; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Bibliothèque classique du piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER. 14 volumes grand format (1,700 pages), sur magnifique papier. Prix : 60 fr., payables 20 fr. tous les 4 mois. — Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Mendelssohn — Bartholdy. OEUVRÉS COMPLÈTES (Edition Litolf). — Première série. Piano seul, 38 fr. 50. — Deuxième série. Piano et instruments à corde, 21 fr. 25. — Troisième série. Instruments à cordes, 14 fr. 50. — Quatrième série. Partitions d'orchestre, 22 fr. Les parties se vendent séparément, payables 20 fr. tous les 4 mois. — Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Chopin OEUVRÉS COMPLÈTES (Edition Litolf) pour le piano. 3 vol. Prix : 30 fr. payables 20 fr. tous les quatre mois. — Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 43 (26 avril).

La science du langage, par M. Michel Bréal. — Congrès des sociétés savantes des départements à la Sorbonne : Discours de M. Jules Ferry. — Rapport sur les travaux des sociétés savantes des départements en 1878, par Em. Blanchard. — Travaux de la section des sciences. — Académie des sciences de Paris. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 43 (26 avril).

Saint-René Taillandier, par M. Charles Bigot. — La section historique au congrès des sociétés savantes, par M. Georges de Nouvion. — La Grèce moderne. — Les origines du roman à Rome, par M. A. Aulard. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par M. Clément Caraguel. — Bulletin. On s'abonne au bureau du journal, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements — Six mois : 15 fr. — Un an, 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

ACHETEZ vos MONTRES

70, Grande-Rue, à Besançon.
 chez **A. ROBERT**, Fab.
 Économie réelle. — Garanties sérieuses.
 Chiffres et Décorations à votre goût. Renseign^{ts} gratuits et fr^{co}

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES.

A PARIS

CHIRURGIEN-DENTISTE DU LYCÉE DE CAHORS

Sera à Cahors, du 1^{er} au 5 de chaque mois, Boulevard Nord, maison SOULIE.

Dents et Dentiers récemment perfectionnés posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les Dents naturelles, et s'adaptant au point de trompe l'œil le plus exercé (garantis 10 ans).

Guérison des maladies des Dents et des Gencives.

Traitement spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, suppression du tartre, métallisations, artificiations, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, et un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire pratiquées d'après le système américain.

Livret des familles.

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Laytou le **Livret de Famille** à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

J. LARRIVE

5, rue de la Liberté, près de la Cathédrale, à Cahors, (Lot)

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE.

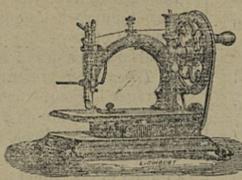
Machines à Coudre de tous systèmes :



Elias Howe, Singer, Berthier, Godwin, Hurtu et Hautin,

Accessoires, pièces de rechange et fournitures, Coupe-boutonnères.

Tapis de table brochés soie, Drapés, Algériens, Tapis d'appartements et passages. Carpettes et Descentes de lits, Moquette et haute laine. Chemises cretonne, blanche et couleur. Caleçons et Gilets flanelle de santé.



Galoches et chaussures d'hiver. Couverture de voyages françaises et anglaises. Chapelières, malles fines et ordinaires. Chancelières, Valises, étuis à chapeaux. Couvre-pieds, Indiennes meuble, toiles, Nappes, Serviettes calcicots. Mouchoirs de poche, fil blanc et couleur.

SEMELES HYGIÉNIQUES contre le froid des pieds. — Prix : 4 fr.

MACHINES À COUDRE, POUR ÉTRENNES :

La petite Silencieuse.....	40 fr.	L'Abeille.....	150 fr.
La Merveilleuse.....	50	La machine-Bijou.....	170
La Nec-plus-ultra.....	90	La véritable Silencieuse..	225
La Productive.....	90	L'Active.....	225

MACHINES

SYSTÈME ELIAS HOWE :

N° 1, 200 f. N° 2, 225 f. N° 3, 250 f.



LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Le *Journal du Dimanche* commence sa vingt-troisième année. La collaboration des plus grands écrivains contemporains et les dessins de meilleurs artistes en font toujours le recueil placé au premier rang des publications illustrées.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-neuf volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.

id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

20 à 25 % de Revenu par An, payables par Mois

SÉCURITÉ ABSOLUE

Résultats des Années 1875, 1876, 1877 et 1878

Brochure explicative : 60 centimes.

S'adresser à la CAISSE DES REPORTS, 77, rue Richelieu, Paris.

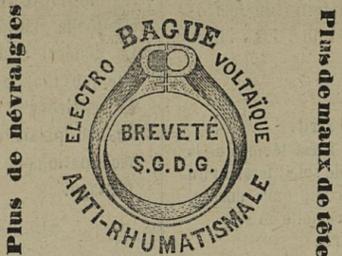
Offre d'Agence

Dans chaque commune de France, pour un article facile pouvant rapporter 1,000 fr. par an, sans rien chanter à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGIARD, 14, rue Rambuteau, à Paris, Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants.

GUERRE

AUX AFFECTIONS NERVEUSES

GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE en faisant usage constant de la



C'est la PILE ELECTRIQUE PRATIQUE mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijou-fier-opticien, boulevard Nord.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS

BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer. Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Ecrire : Administration de la C^o concessionnaire PARIS, 22, Boulevard Montmartre

TONIQUE DULAC

Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général, pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 4 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC

Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées

Prix : 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 4 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

EXTRAIT DE SANG

Les Pilules dragées d'extrait de sang de bouc, de J.-L.-P. Duroy, pharmacien, lauréat de l'Institut, contiennent le fer même du sang, et tous ses autres principes nutritifs, organiques et minéraux concentrés ; c'est donc un fortifiant aussi complet que naturel, reconnu par les médecins, supérieur aux ferrugineux ordinaires, à la viande crue, etc. 4 fr. le flacon, 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.

Dépôt à Cahors, droguerie Vinel.

LE TEMPS

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

3, rue Rossini, Paris.

Assurances en cas de Décès, Mixtes, à Terme fixe, etc.

RENTES VIAGÈRES

pour 100 francs versés, rente annuelle payable par semestre :
 A 50 ans, 7 fr. 82 c. ; — à 55 ans, 8 fr. 75 c. ; — à 60 ans, 9 fr. 86 c. ;
 — à 65 ans, 11 fr. 01 c. ; — à 70 ans, 12 fr. 32 c. ; — à 75 ans, 13 fr. 59 c.

Représentant de la C^o à Cahors : M. LARRIVE.

DOUCEDE,

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.

DOUCEDE, marchand tailleur.

TABLEAU DES DISTANCES

révisé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue Valentré, à Cahors.

ANTI-ASTHMATIQUES DE BARRAL

Le Papier et les Cigares Anti-asthmatiques de B^o BARRAL sont recommandés par les médecins pour combattre l'asthme ainsi que l'Oppression qui accompagne la plupart des affections des voies respiratoires.

La boîte de Papier, 5 fr. ; 1/2 boîte, 3 fr. — La boîte de Cigares, 3 fr.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

Envoi franco contre mandat ou timbre poste adressés à Barral, 80, Faubourg St-Denis, à Paris.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.